

Jeudi 19 septembre 2013

INAUGURATION DES 4 TÉLÉCENTRES

depuis le Télécentre de Meyrueis (Maison des Services)

et, en simultanément, par visio-conférence,
au Télécentre de St Chély d'Apcher (Centre Multimédia)
au Télécentre de Villefort (Maison de l'Emploi)
au Télécentre de Marvejols (Maison de l'Emploi)



Conseil général de la Lozère

Elodie LEHNEBACH,
Attachée de presse
04 66 49 66 07
elehnebach@cg48.fr



INAUGURATION

QUATRE NOUVEAUX TELECENTRES

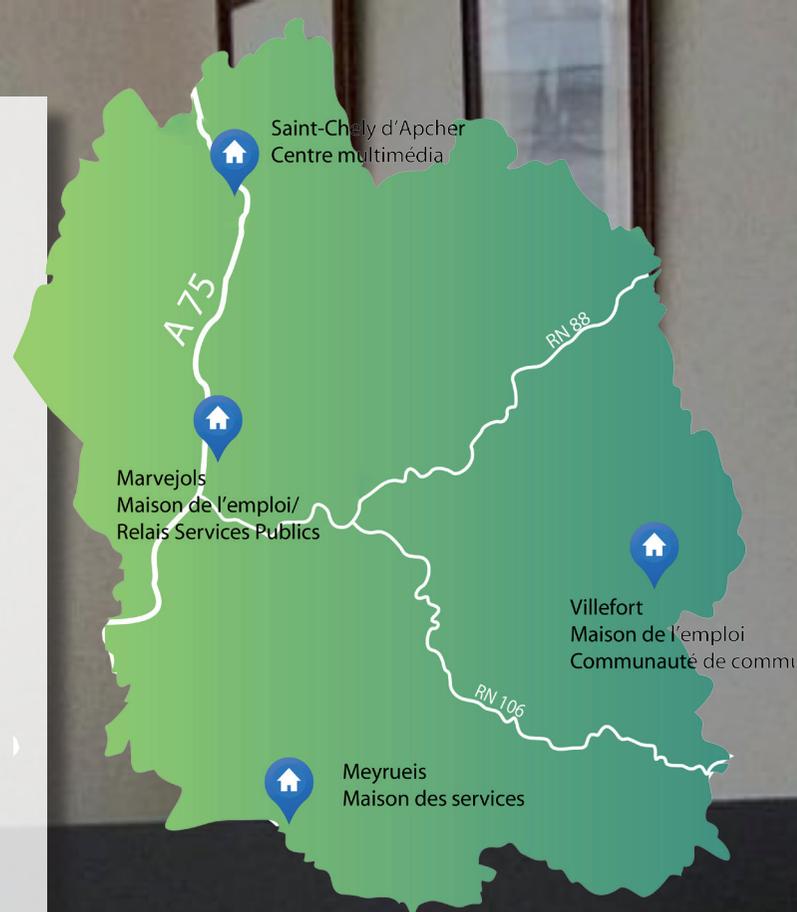
Le Conseil général de la Lozère inaugure les nouveaux télécentres ruraux de Lozère ce jeudi 19 septembre 2013, en présence du Président du Conseil Général, Jean-Paul Pourquier et de ses partenaires.

Petit rappel :

Depuis le début des années 2000, le territoire du Massif Central a réagi au déclin démographique et a mis en œuvre, à travers ses institutions, des politiques publiques pour développer des programmes d'accueil de nouvelles populations. Pas besoin de revenir sur les Régions précurseuses en la matière comme le Limousin et l'Auvergne car pour la Lozère, le contexte est différent. Le contexte régional tout d'abord car, à l'inverse des deux Régions précitées, la problématique du Languedoc-Roussillon est plutôt de gérer les nouveaux flux de population attirée par le Sud que d'en faire venir des nouveaux. Contexte démographique ensuite, car le département est attractif et gagne de la population depuis plus de dix ans maintenant.

Objectif

Dans le cadre de la labellisation de son projet Accueil de Nouvelles Population par la DATAR Massif Central en 2011, le Conseil général a décidé de mettre en place un réseau de télécentres en Lozère. Grâce à cette opération, le Conseil général espère abolir les distances et renforcer l'attractivité de son territoire en facilitant de nouvelles méthodes de travail.



MISE EN OEUVRE L'APPEL A PROJETS

Un appel à projets a été lancé par le Conseil général en avril 2012 auprès des collectivités du territoire afin de les inciter à mettre en place des télécentres ruraux.

Après la sélection des candidatures, chacun des télécentres lauréats a été accompagné dans la mise en œuvre concrète du projet: équipement en mobilier, matériel de bureautique et informatique. Le Conseil général finance ces projets à hauteur de 55 000 € répartis sur l'ensemble des télécentres.

Un des critères essentiels pour la réalisation de ces projets a été la mutualisation entre les collectivités porteuses et les télécentres: mutualisation des moyens humains pour l'animation quotidienne du télécentre, mutualisation des moyens matériels pour les locaux.

L'OFFRE DE SERVICE

Aujourd'hui, le réseau départemental des télécentres offre un maillage complet du territoire et différents niveaux de service, allant de la simple connexion wifi au télécentre plus « haut de gamme ». Les premiers télécentres, mis en place dans le cadre de ce projet, sont donc inaugurés aujourd'hui et s'appuient sur les centres déjà existants (Fournels, POLeN).

Ces locaux disposeront d'une large amplitude horaire, permettront aux télétravailleurs de rompre avec l'isolement et surtout de disposer d'outils de travail performants, comme la visioconférence par exemple.

Au-delà de l'environnement professionnel et du matériel mis à disposition, les télétravailleurs pourront y trouver de l'animation avec, entre autres, des journées de co-working organisées par SoLozère (réseau des télétravailleurs en Lozère, animé par Lozère Développement et la Maison de l'Emploi).

Ces journées permettront aux télétravailleurs non seulement de développer leur réseau de connaissance ou professionnel mais également d'échanger ou se former sur différentes thématiques.



MAISON
DES
SERVICES



Le Conseil général
finance
cette opération





ATTIRER LA MATIÈRE GRISE DES GRANDES VILLES

En faisant la promotion de ces lieux innovants et de la qualité de vie exceptionnelle de la Lozère, le Conseil général espère attirer la «matière grise» des grandes villes.

Est-il nécessaire de rappeler que lorsque la Lozère développe ses atouts en matière de services à la population pour attirer des nouveaux arrivants, elle œuvre aussi pour améliorer le quotidien des citoyens lozériens.

FINANCEMENT

LE CONSEIL GÉNÉRAL FINANCE CES
PROJETS À HAUTEUR DE

55 000 €

RÉPARTIS SUR L'ENSEMBLE DES
TÉLÉCENTRES, NOTAMMENT GRÂCE À DES
FINANCEMENTS FEDER + FNADT MASSIF
CENTRAL